

MARS 2012

L'ARTISANAT SUR LE BASSIN D'EMPLOI RÉMOIS

ÉDITO :

Ce quatrième numéro de l'Observatoire de l'économie et de l'emploi, réalisé en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne, a pour objectif d'analyser et de partager la connaissance du tissu artisanal sur notre territoire.

Face au climat d'incertitudes générées notamment par la crise économique et ses conséquences, une connaissance partagée de notre tissu économique s'avère nécessaire pour nous permettre d'engager des politiques de soutien en faveur des secteurs pourvoyeurs d'emplois et de renforcer l'implication des acteurs locaux et de la population.

Comme l'économie présente (cf. numéro 2) ou encore l'économie sociale (cf. numéro 3), l'artisanat est l'un de ces secteurs. Ce pan

de l'économie, méconnu en termes statistiques, engendre des dynamiques territoriales et est créateur de lien social, que ce soit dans nos quartiers ou dans nos communes rurales.

Ainsi, « L'artisanat : créateur de futurs » est au cœur de la 11ème édition de la semaine nationale de l'artisanat (du 9 au 16 mars 2012).

L'artisanat est une économie de proximité au même titre que l'économie présente et l'économie sociale. Dans ce contexte, le Grand Projet Urbain Reims 2020 prend tout son sens, en plaçant la proximité au cœur de nos préoccupations.

Serge Pugeault,
Président de la Maison de l'Emploi de Reims,
Président de l'Agence d'Urbanisme de Reims.

QU'EST-CE QUE L'ARTISANAT ?

« Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ».

Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »). Seules les personnes ayant la qualification requise peuvent se prévaloir auprès de leur clientèle de la qualité d'artisan ou du titre de maître artisan. **Le nombre d'entreprises artisanales ne coïncide pas avec celui des artisans, car plusieurs artisans peuvent être associés au sein d'une même entreprise.** » ; Source : INSEE.

L'ensemble des métiers de l'artisanat sont représentés par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Leur rôle est « d'accompagner le chef d'entreprise artisanale dans chaque étape de sa vie professionnelle, apprentissage, création ou reprise d'entreprise, formation, développement, transmission. » ; Source : CMA de la Marne.

UN POIDS IMPORTANT DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

19,3% des établissements du bassin rémois sont des établissements artisanaux

Avec 3 919 établissements dans l'artisanat sur le bassin rémois en 2010, ce pan de l'économie pèse fortement dans le tissu économique local (19,3%).

Néanmoins, il est légèrement plus faible qu'au niveau régional et national.

L'artisanat est particulièrement développé dans le tissu urbain où se concentrent généralement les activités liées aux services notamment : près d'un établissement rémois sur 5 exerce une activité artisanale (2 086 artisans en 2010).

Le poids économique de l'artisanat sur le Pays rémois est plus faible qu'en agglomération : avec 1 318 établissements, l'artisanat représente 16,6% du tissu économique.

L'importance des activités artisanales varie selon les secteurs géographiques : il est un pan de l'économie relativement important dans le Nord rémois et les Vallées et Plateau de Fismes.

Sur les trois années observées, le poids de l'artisanat dans l'économie est en hausse. C'est particulièrement le cas sur Reims (+ 1,3 points entre 2008 et 2010). Cependant, l'évolution du secteur est bien plus importante sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne qui voit le poids de l'artisanat augmenté de 5 points sur la même période.

	2008	2009	2010
Reims	18,6%	18,8%	19,9%
Reims Métropole (hors Reims)	27,4%	27,1%	27,1%
Front nord de la Montagne de Reims	10,4%	10,3%	10,7%
Nord rémois	24,8%	25,1%	25,7%
Plaine de la Suippe	15,9%	15,8%	16,5%
Tardenois de Champagne	13,1%	13,5%	13,3%
Vallées et plateau de Fismes	24,4%	23,8%	24,2%
Ensemble du Pays rémois	16,2%	16,3%	16,6%
Marne	16,1%	16,0%	16,8%
Champagne-Ardenne	18,9%	18,9%	19,7%
France Métropolitaine	22,2%	22,2%	22,9%

Source : INSEE - Dénombrement d'établissements au 1er janvier de l'année N - Champ total

Une concentration sur la ville centre

49% des établissements artisanaux de la Marne se concentrent sur le bassin rémois et 26% uniquement sur Reims. Pour l'ensemble des activités, 42,7% des établissements marnais sont localisés sur le bassin rémois et 22% sur Reims.

Le phénomène de concentration sur la ville centre des établissements de l'artisanat est donc plus marqué que pour le reste de l'économie : les activités artisanales suivent la population.

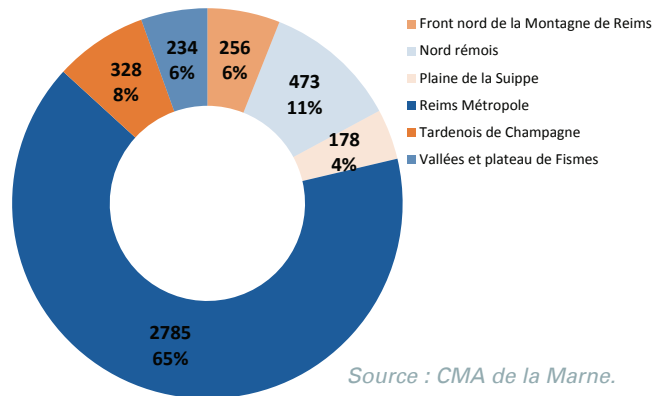
Sur le Pays rémois, la proportion d'artisans est plus forte dans le Nord rémois (près d'1/3 des établissements artisanaux du Pays rémois) et dans le Tardenois de Champagne (plus d'1/5 des établissements).

4 255 entreprises du bassin rémois immatriculées au répertoire des métiers au 1er janvier 2011

Sur la même période, l'INSEE recense 23 546 établissements sur le bassin rémois (source : SIRENE).

L'artisanat concentre donc 18,1% des établissements du bassin au 1er janvier 2011.

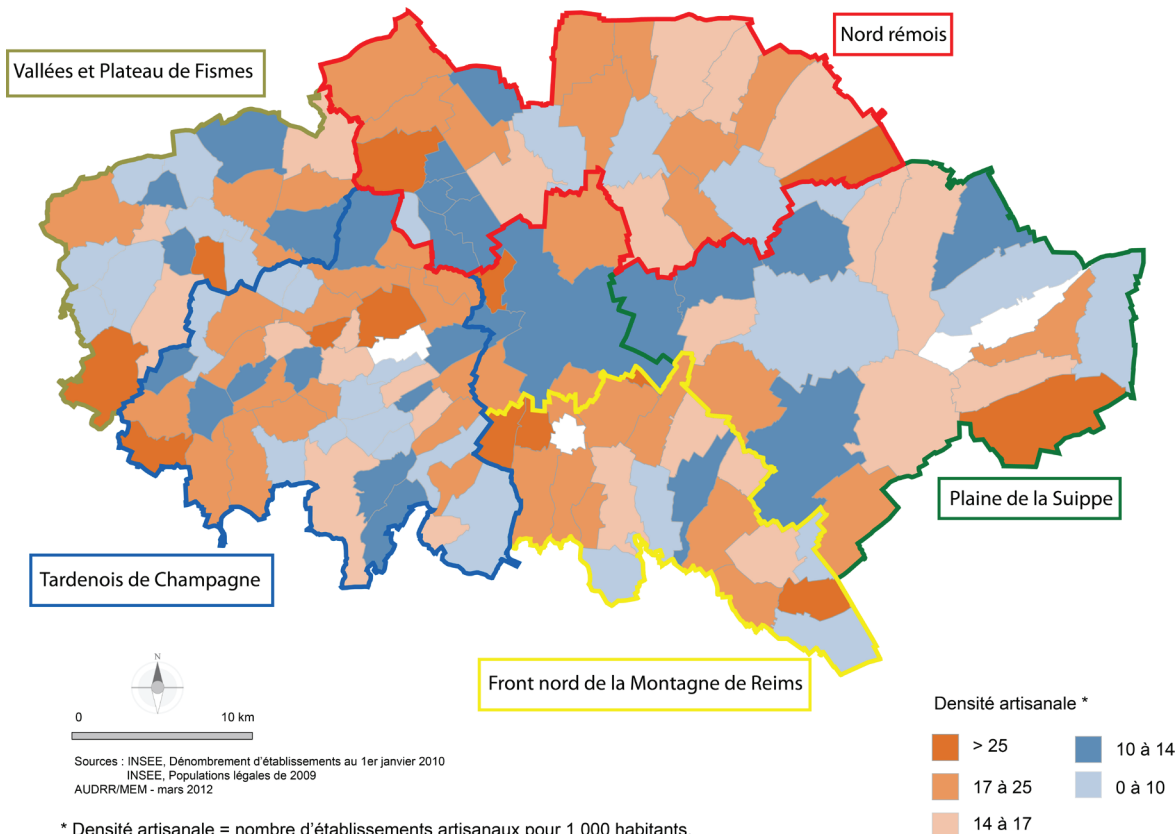
Parmi ces entreprises immatriculées, 9,2% ont le statut d'auto-entrepreneur. Elles se localisent majoritairement sur Reims (243 des 392 auto-entrepreneurs de l'artisanat).



DES DISPARITÉS TERRITORIALES

Bien que, comme évoqué précédemment, les activités artisanales se localisent généralement là où la population est la plus importante, **des disparités territoriales existent.**

En moyenne en France Métropolitaine, on compte 17 établissements artisanaux pour 1 000 habitants. Cette densité est de 19 au niveau régional et 14 au niveau départemental.



L'artisanat sur le bassin d'emploi rémois

Le bassin rémois compte 13,6 établissements artisanaux pour 1 000 habitants.

53 communes du bassin ont une densité artisanale inférieure. C'est particulièrement le cas dans le Tardenois de Champagne. Trois communes sont dépourvues d'établissements artisanaux : St-Martin-l'Heureux, Montbré et Vrigny. **90% des communes faiblement dotées en établissements artisanaux sont des communes de moins de 1 000 habitants.**

La densité artisanale rémoise est relativement faible (11,5), ce qui s'explique en partie par la forte concentration de la population dans la ville centre. Les caractéristiques des douze quartiers rémois étant différentes, la densité artisanale et la nature des établissements diverge selon les quartiers : une analyse plus fine de l'artisanat dans les quartiers rémois serait nécessaire. **Certaines communes sont bien dotées en établissements artisanaux au regard de leur population**, c'est le cas de Saint-Brice-Courcelles, Aubérive, Champfleury, Aougy, Hourges, ou encore Saint-Léonard.



L'Opération de Revitalisation de l'Artisanat et du Commerce du Pays rémois :

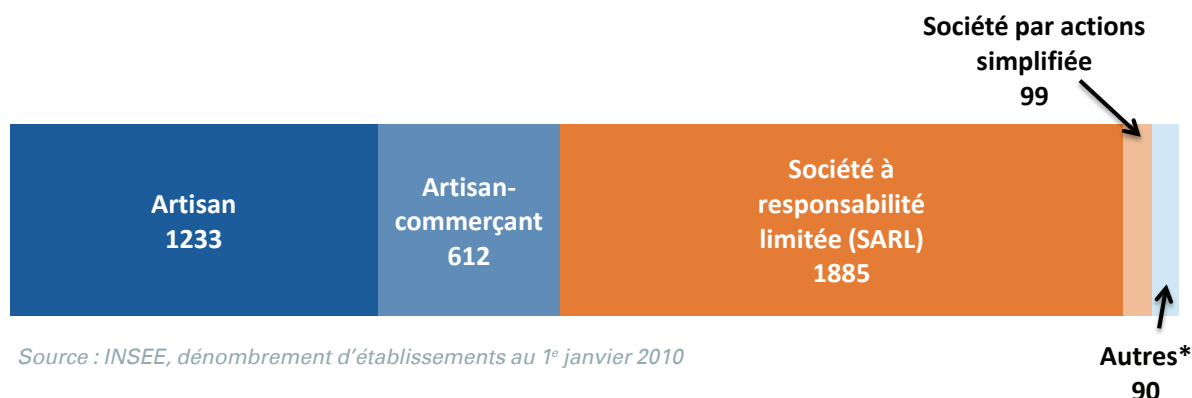
Dans le cadre de l'ORAC Pays rémois, une action collective relative à l'artisanat et au commerce a été mise en place et confiée à l'AUDRR : il s'agit d'une étude prospective du tissu artisanal et commercial du Pays rémois.

Un des objectifs de cette étude est d'identifier les secteurs géographiques où les besoins de la population en équipements sont satisfaits et ceux souffrant d'un manque d'équipements. Ainsi, des priorités d'actions seront identifiées. Ce travail est en cours.

DES CARACTÉRISTIQUES PROPRES À L'ARTISANAT

La grande majorité des établissements artisanaux appartiennent au champ marchand hors agriculture : 99,6%. Les 0,4% restant sont issus du secteur agricole.

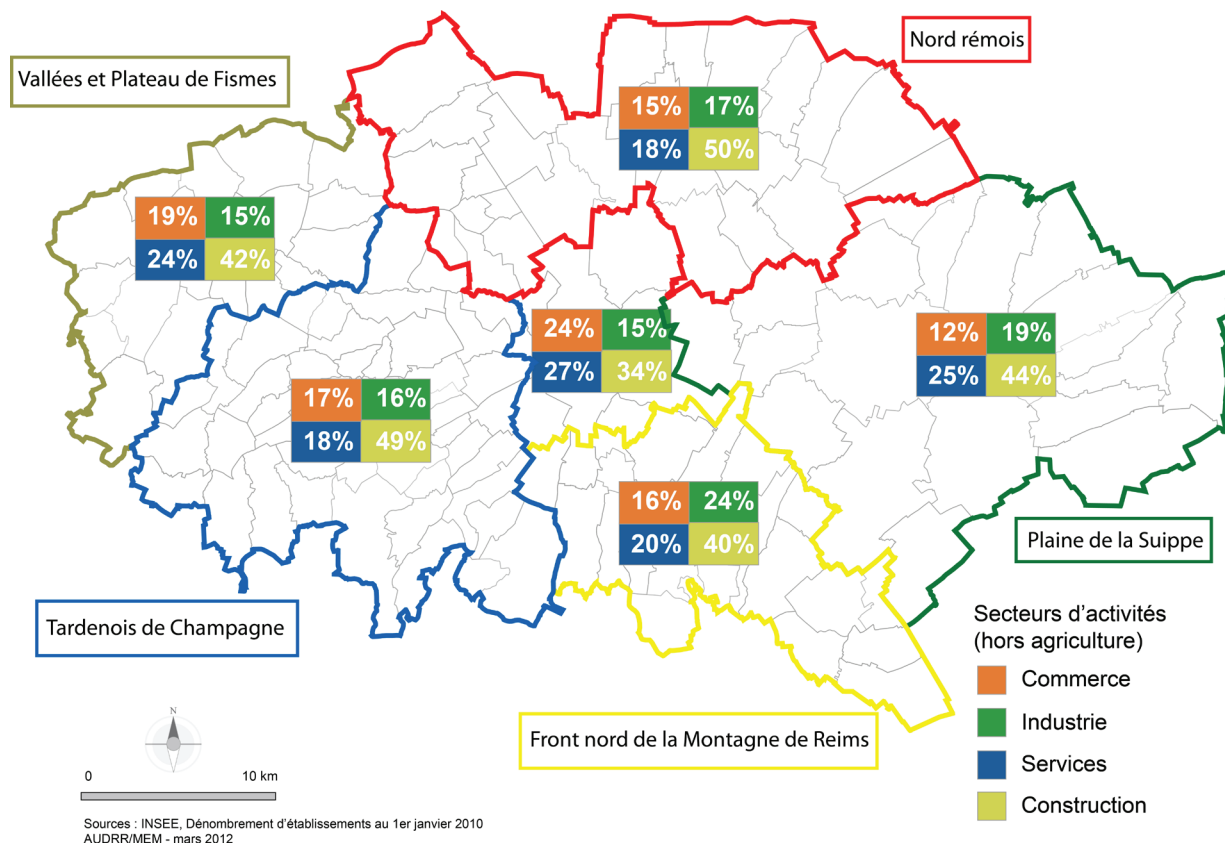
52,5% des établissements artisanaux sont des personnes morales et 47,5% sont des personnes physiques



Source : INSEE, dénombrement d'établissements au 1^{er} janvier 2010

*Autres : autre personne physique ; association loi 1901 ou assimilé ; exploitant agricole ; personne morale de droit étranger immatriculée au RCS (registre du commerce et des sociétés) ; profession libérale ; société anonyme à conseil d'administration ; société anonyme à directoire ; société coopérative commerciale particulière ; société créée de fait ; société en nom collectif.

Une dominance du secteur de la construction



L'artisanat est fortement présent dans le secteur de la construction (38% des établissements artisanaux du bassin rémois), et notamment sur le Pays rémois (46%). C'est particulièrement le cas dans le Nord rémois où 50% des établissements artisanaux exercent leur activité dans le secteur de la construction, ainsi que dans le Tardenois de Champagne (49%).

Les établissements artisanaux du Nord rémois exercent leur activité principalement dans l'installation électrique, la maçonnerie et le gros œuvre de bâtiment, la menuiserie ou encore l'installation d'eau et de gaz. On retrouve ces mêmes activités sur le Tardenois de Champagne.

En effet, les spécificités de l'artisanat diffèrent selon le secteur géographique.

Le tissu artisanal des Vallées et le Plateau de Fismes ainsi que celui de Reims Métropole sont tournés vers la construction mais également le commerce. Cette particularité s'explique par le tissu commercial développé sur Reims Métropole et, pour le secteur de Fismes, par l'importance de l'équipement commercial du bourg centre. Sur l'agglomération, le commerce de détail domine (fleurs, animaux, viandes, bijouterie, ...) ainsi que le commerce, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles.

Le secteur industriel est particulièrement important dans le Front nord de la Montagne de Reims : les activités de fabrication de denrées alimentaires, de boissons sont importantes (boulangeries et fabrication de vin effervescent).

25% des établissements artisanaux de la Plaine de la Suippe exercent dans les services, notamment dans la coiffure et les autres services personnels.

L'artisanat sur le bassin d'emploi rémois

Un tissu composé de très petits établissements (TPE)

	Reims Métropole	Front nord de la Montagne de Reims	Nord rémois	Plaine de la Suippe	Tardenois de Champagne	Vallées et plateau de Fismes	Pays rémois	Bassin rémois
0 salarié	1 311	127	228	83	131	116	685	1 996
1 à 2 salariés	528	52	81	45	56	54	288	816
3 à 5 salariés	384	33	71	19	51	28	202	586
6 à 9 salariés	215	19	16	6	24	7	72	287
10 à 19 salariés	134	12	17	4	14	8	55	189
20 à 49 salariés	25	5	1	2	7	-	15	40
50 à 99 salariés	4	-	-	-	1	-	1	5
Total général	2 601	248	414	159	284	213	1 318	3 919

Source : INSEE - Dénombrement d'établissements au 1er janvier de l'année 2010 - Champ total

Les établissements artisanaux sont majoritairement de petite taille, ce qui est logique du fait de la définition même de l'artisanat (établissements de moins de 10 salariés). Cependant, il subsiste quelques exceptions (cf. définition page 2) : 6% des établissements artisanaux du bassin rémois ont 10 salariés ou plus.

Plus de la moitié des établissements de l'artisanat n'ont pas de salarié (50,9%), et plus particulièrement dans le Nord rémois (55,1%) et les Vallées et Plateau de Fismes (54,5%).

Méthodologie :

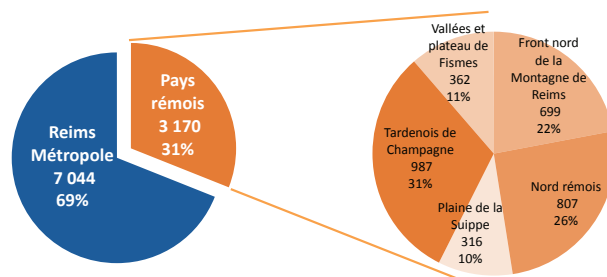
L'effectif salarié médian est calculé à partir du centre de la classe.

Exemple : 134 établissements de Reims Métropole ont entre 10 et 19 salariés.

Le centre de la classe est : $(10 + 19) \div 2 = 14,5$.

L'effectif salarié médian est donc : $134 \times 14,5 = 1 943$.

Traitement : MEM et AUDRR



Au regard de cette méthode, on peut estimer à environ 10 000 le nombre de salariés du tissu artisanal du bassin rémois, dont près de 70% sont localisés à Reims Métropole.

UNE CERTAINE DYNAMIQUE DE CRÉATION

760 établissements artisanaux créés en 2010 sur le bassin rémois

Les créations dans l'artisanat représentent 30% des créations du bassin rémois

Le volume de création dans l'artisanat est particulièrement important sur Reims (464 créations, soit 61% des créations d'établissements artisanaux du bassin rémois).

	Créations 2010	Taux de création	
		Artisanat	Hors Artisanat
Reims	464	22,2%	16,0%
Reims Métropole (hors Reims)	64	12,4%	11,4%
Front nord de la Montagne de Reims	33	13,5%	12,9%
Nord rémois	73	17,7%	21,2%
Plaine de la Suippe	42	26,4%	14,2%
Tardenois de Champagne	45	16,1%	20,8%
Vallées et plateau de Fismes	39	18,4%	20,1%
Ensemble du Pays rémois	232	17,8%	18,1%
Marne	1 510	19,1%	15,0%
Champagne-Ardenne	3 757	18,7%	14,7%
France Métropolitaine	206 877	19,1%	16,9%

Source : INSEE - Démographie d'établissements au 1er janvier 2010 - Champ marchand

A noter :

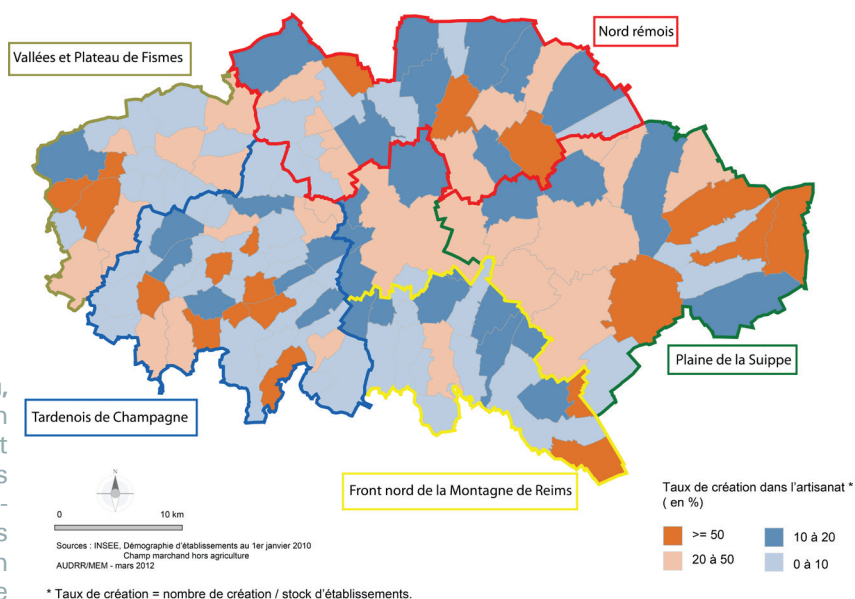
Le régime de l'auto-entrepreneur, créé par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008 et appliqué depuis le 1er janvier 2009, a activé les créations d'établissements, notamment dans l'artisanat.

Le taux de création dans l'artisanat est particulièrement important à Reims. Il est même nettement supérieur à celui de la France métropolitaine.

Au niveau du Pays rémois, des disparités s'observent : le taux de création dans l'artisanat est relativement important dans la Plaine de la Suippe. Néanmoins, les taux de création diffèrent selon les communes (cf. carte ci-contre).

En termes de dynamique de création, certains territoires se démarquent. En effet, la dynamique de création est généralement plus importante dans l'artisanat que dans le reste de l'économie. C'est particulièrement le cas sur Reims dont le taux de création d'établissements artisanaux s'élève à 22,2%, soit 6,2 points de plus que dans le reste de l'économie. Ce constat peut également être fait pour le Département (+4,1 points), la Région (+4 points) et la France métropolitaine (+2,2 points).

Au niveau du Pays rémois, ce constat est partagé pour le Front nord de la Montagne de Reims et la Plaine de la Suippe. Pour les autres entités territoriales (Nord rémois, Tardenois de Champagne et Vallées et Plateau de Fismes), la dynamique de création est plus importante dans le reste de l'économie que dans l'artisanat.

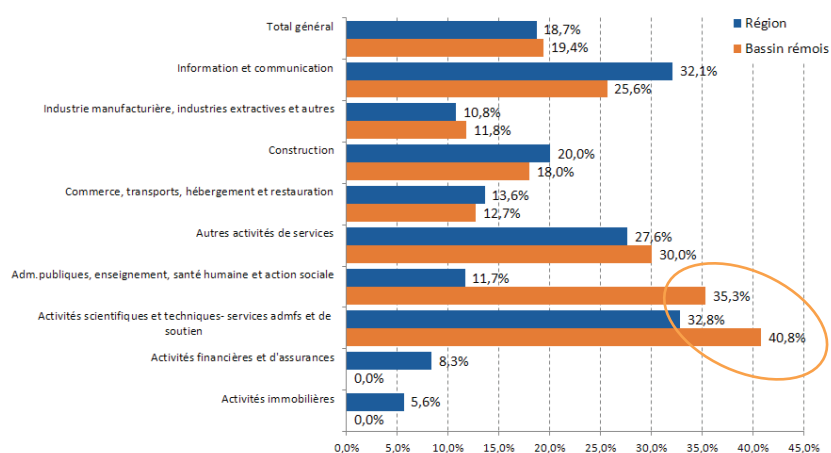


Un taux de création d'établissements artisanaux particulièrement important dans les activités scientifiques/services administratifs et dans la santé humaine et l'action sociale

Le taux de création d'établissements artisanaux du bassin rémois est relativement important dans **les activités scientifiques et techniques/services administratifs et de soutien** (+8 points comparativement à la Région). 20,3% des créations de ce secteur se font dans l'artisanat. C'est particulièrement le cas dans le nettoyage courant des bâtiments, les activités photographiques ou encore les activités spécialisées de design.

En comparaison à la Région, **le secteur « Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » connaît également une forte dynamique de création sur le bassin rémois** (+23,6 points par rapport à la Région). Cependant, les volumes de création et de stock d'établissements sont relativement faibles.

En termes de volume de créations, le secteur de la construction domine largement : avec 267 établissements créés en 2010, il représente 35,1% de la création d'établissements artisanaux du bassin rémois.



Source : INSEE, démographie d'établissements au 1^{er} janvier 2010

LE PROFIL DES DIRIGEANTS POSE LA PROBLÉMATIQUE DE LA REPRISE/TRANSMISSION

Méthodologie :

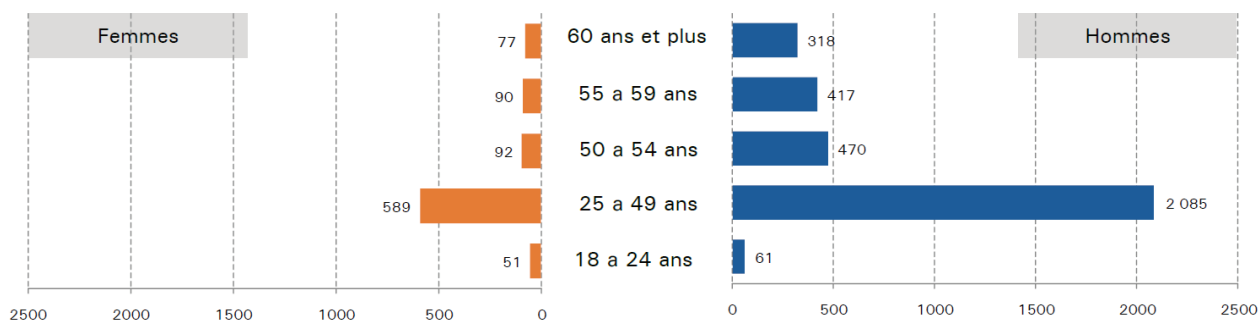
Contrairement aux parties précédentes qui avaient pour objet de définir le poids et les caractéristiques de l'artisanat par rapport au reste de l'économie, le tissu artisanal du bassin rémois sera présenté, ici, selon la nomenclature des activités françaises du secteur des métiers de l'Artisanat (NAFA).

Le secteur de l'artisanat dispose d'une classification des activités économiques qui lui est propre. Ainsi l'ensemble des établissements artisanaux se voit, en plus de son code APE, affecter un code APRM qui identifie plus précisément l'activité artisanale exercée à titre principale et inscrite au répertoire des métiers.

Les données fournies par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat selon cette nomenclature, nous permettent de traiter la question cruciale du vieillissement de la population des dirigeants d'établissement artisanal.

3 dirigeants sur 4 sont des hommes

Structure de la population dirigeante (d'un établissement artisanal) par âge et par sexe en 2011 :



Près des 2/3 des établissements artisanaux dirigés par une femme ont pour activité principale une activité de services. Ceux dirigés par des hommes se caractérisent par une dominance des activités du bâtiment, plus de 45%.

En 2011, sur le bassin rémois, près de 2 dirigeants sur 3 étaient âgés de 25 à 49 ans

Plus d'un établissement sur 3 dans l'artisanat est dirigé par un sénior (50 ans et plus). Dès aujourd'hui, près d'un dirigeant sur 10 a plus de 60 ans. **C'est donc près de 400 établissements artisanaux dont la question de la reprise/transmission est potentiellement immédiate.** Cette « urgence » s'observe plus particulièrement sur l'agglomération et les Vallées et Plateau de Fismes qui comptabilisent plus d'1 établissement artisanal sur 10 où le dirigeant a plus de 60 ans.

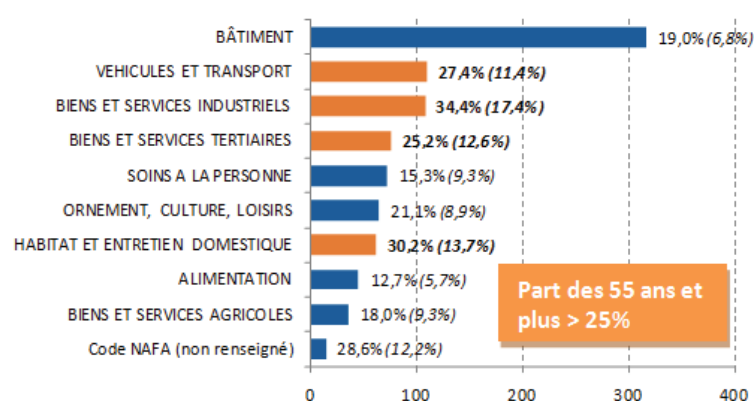
Dans les 5 à 10 prochaines années, plus d'1/5 des dirigeants (toutes activités confondues) sont susceptibles d'être à la retraite, à l'échelle du bassin rémois. Le Front nord de la Montagne de Reims et les Vallées et Plateau de Fismes seront probablement les plus affectés par cette dynamique dans la mesure où plus de 23% des dirigeants étaient âgés de 55 ans et plus en 2011.



La problématique du vieillissement se pose plus particulièrement sur quatre catégories d'activités de l'artisanat du bassin rémois

Quatre catégories clés de l'artisanat du bassin rémois sont plus concernées que les autres par des potentiels départs à la retraite dans les 5 à 10 prochaines années. Les catégories d'activités « véhicules et transport », « Biens et services industriels », « Biens et services tertiaires » et « habitat et entretien domestique » sont tout particulièrement concernées par ce phénomène de vieillissement des dirigeants. Pour ces activités, en 2011, plus d'1/4 des établissements étaient dirigés par une personne âgée de 55 ans et plus. Cette situation révèle une forte tension sur le renouvellement de ces activités qui risquent d'être amenées à se réduire sur le bassin rémois faute de reprenneur en nombre suffisant.

Part des dirigeants âgés de 55 ans et plus, selon la catégorie d'activités :



Lecture :

27,4% des établissements de la catégorie d'activités « véhicules et transport » ont un dirigeant âgé de 55 ans et plus, soit un peu plus de 100 établissements.

(11,4%) : part des dirigeants ayant déjà 60 ans et plus.

Les activités des métaux, machine automatique, ..., les activités des produits pour le bâtiment présentent une situation plus tendue quant au renouvellement du tissu artisanal dans le domaine industriel (avec respectivement plus de 41% et plus de 38% de dirigeants de 55 ans et plus). Dans la catégorie des « biens et services industriels », la tension est d'autant plus forte que près d'un dirigeant sur cinq est déjà âgé de 60 ans et que le contexte économique ne favorise pas l'émergence de nouvelles vocations dans la sous-traitance industrielle.

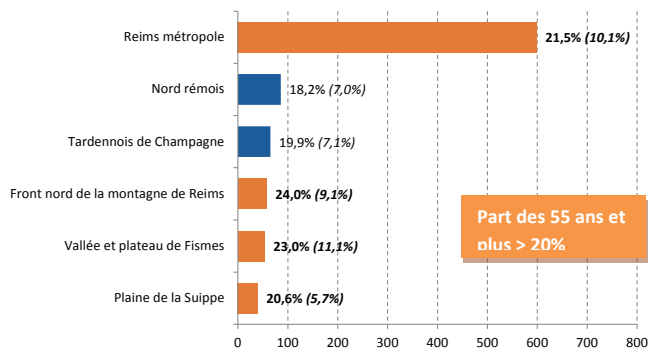
Dans le domaine des « véhicules et transport », la situation est plus préoccupante sur les activités de réparation et de contrôle technique, 28% des établissements ont un dirigeant âgé de 55 ans et plus.

Dans le domaine des « biens et services tertiaires » l'attention doit se porter plus précisément sur les activités de communication, publicité et imprimerie où plus d'un établissement sur 3 pourrait faire face au départ à la retraite de son dirigeant à l'horizon 2020.

Enfin, dans le domaine de « l'habitat, et entretien domestique », le tissu des établissements artisanaux ayant pour activité principale les services domestiques devra faire l'objet d'un regard particulier puisque plus de 34% des dirigeants de ce type d'établissement pourrait avoir cessé son activité d'ici 5 à 10 ans.

La problématique du vieillissement des dirigeants dans l'artisanat du bassin rémois semble être plus marquée dans le secteur urbain

Part des dirigeants âgés de 55 ans et plus, selon le secteur géographique



Lecture :

18,2% des établissements artisanaux du Nord rémois ont un dirigeant âgé de 55 ans et plus.
(7,0%) : part des dirigeants ayant déjà 60 ans et plus.

Avec 21,5% des dirigeants ayant 55 ans et plus, l'artisanat de l'agglomération rémoise devrait faire face à des départs massifs à la retraite au cours des 10 prochaines années. Le Pays rémois, qui rassemble l'ensemble des communes rurales du bassin rémois, devrait lui aussi anticiper ce type d'évènement. Même si la proportion de dirigeant ayant 55 ans et plus y est légèrement moins importante que dans le secteur urbain, l'enjeu autour de la sauvegarde de cette partie du tissu économique est encore plus central dans la mesure où le nombre d'établissements économiques dans l'espace rural du bassin rémois y est bien plus faible.

Au sein du bassin rémois, le Front nord de la Montagne de Reims et les Vallées et Plateau de Fismes constituent les deux territoires où la part des dirigeants d'établissement artisanal âgés de 55 ans et plus est la plus forte. Le Front nord de la Montagne de Reims se caractérise par une très forte proportion de ce type de dirigeant dans le secteur du bâtiment (avec 27,6% de dirigeants ayant 55 ans et plus, soit le taux le plus fort du secteur dans le bassin rémois). Néanmoins, il est à noter que toutes les entreprises ne sont pas transmissibles, notamment dans le bâtiment.

374 établissements potentiellement concernés par un problème de reprise/transmission à l'horizon 2020

Part des dirigeants âgés de 55 ans et plus, selon la catégorie d'activité et le secteur géographiques

	Reims métropole	Front Nord de la Montagne de Reims	Nord rémois	Plaine de la Suippe	Tardennois de Champagne	Vallées et Plateau de Fismes
ALIMENTATION	13% (31)	23% (5)	17% (5)	7% (1)	8% (2)	7% (1)
BIENS ET SERVICES AGRICOLES	14% (17)	33% (8)	17% (2)	29% (2)	20% (3)	23% (3)
BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS	37% (77)	25% (3)	23% (9)	38% (6)	25% (6)	41% (7)
BIENS ET SERVICES TERTIAIRES	25% (61)	11% (1)	28% (5)	30% (3)	18% (2)	31% (4)
BATIMENT	17% (165)	28% (27)	19% (44)	20% (19)	24% (39)	21% (22)
HABITAT ET ENTRETIEN DOMESTIQUE	35% (52)	40% (2)	21% (5)	25% (2)	8% (1)	0% (0)
ORNEMENT, CULTURE, LOISIRS	23% (48)	8% (1)	16% (4)	20% (3)	6% (1)	30% (7)
SOINS A LA PERSONNE	18% (63)	3% (1)	10% (4)	7% (1)	4% (1)	11% (2)
VEHICULES ET TRANSPORT	28% (76)	32% (6)	17% (8)	25% (3)	27% (9)	38% (8)
Code NAFA (non renseigné)	33% (9)	36% (4)	0% (0)	0% (0)	33% (1)	0% (0)
Total général	22% (599)	24% (58)	18% (86)	21% (40)	20% (65)	23% (54)

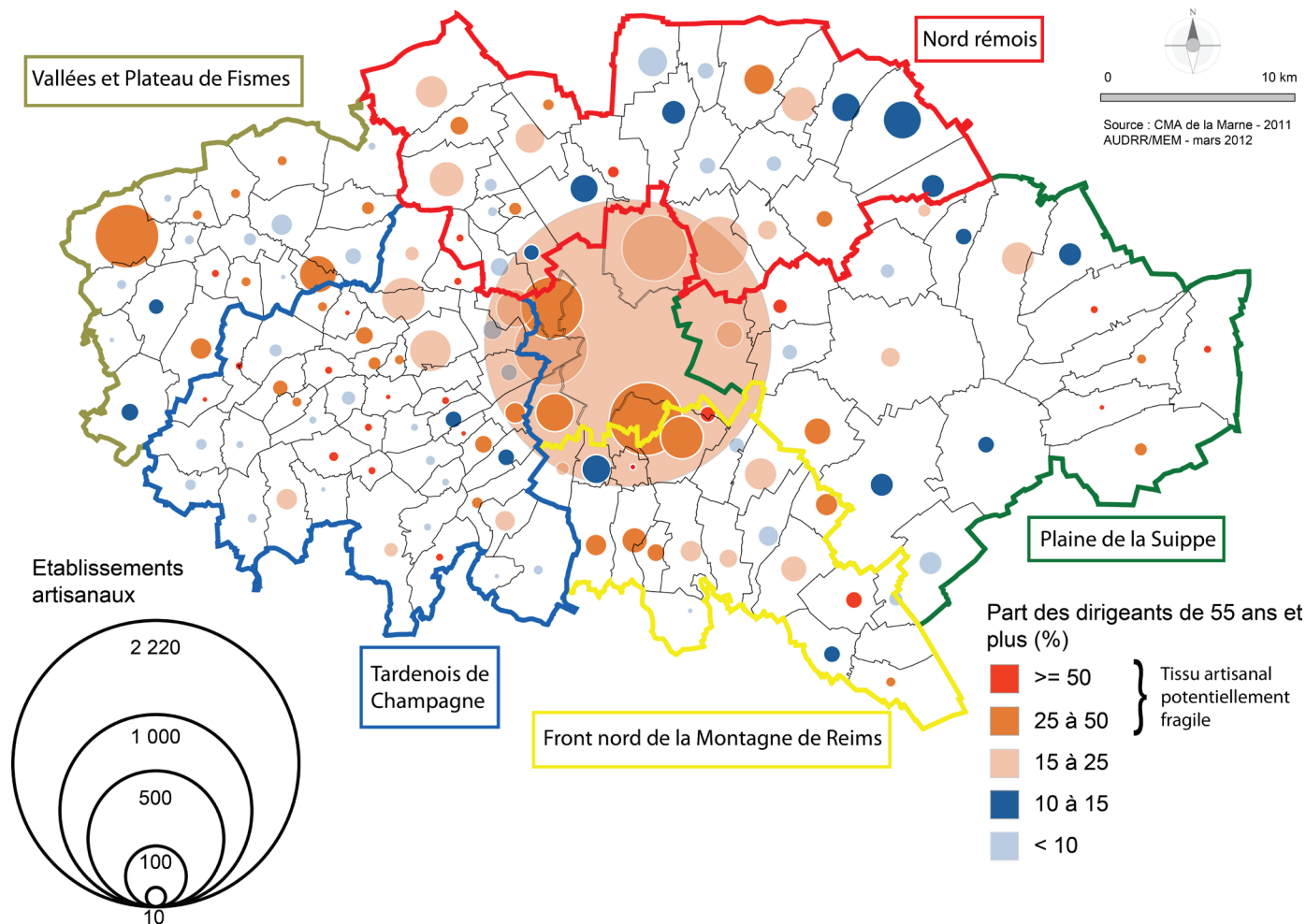
Lecture :

En jaune : part des dirigeants âgés de 55 ans et plus supérieur à 25%.

Exemples :

- le secteur « Biens et services industriels » est un secteur « à risque » sur l'agglomération rémoise : 77 établissements sont potentiellement concernés.
- Le secteur du bâtiment est un secteur à risque sur le Front nord de la Montagne de Reims : 27 établissements sont potentiellement concernés.

51 communes dont le tissu artisanal est potentiellement fragile



L'APPRENTISSAGE : UN POTENTIEL DE FORMATION DANS LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Le secteur du bâtiment accueille 40% des apprentis de l'artisanat du bassin rémois

Au 1er janvier 2011, près de 840 contrats d'apprentissage en cours ont été comptabilisés dans les établissements de l'artisanat sur le bassin rémois. Sur ce territoire, au sein des établissements artisanaux, plus de 8 contrats d'apprentissage sur 10 s'effectuent dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentation et des soins à la personne. De façon plus précise, 25% des contrats s'exercent dans des métiers « d'installation et de finition dans le bâtiment », plus de 22% dans les métiers de la « boulangerie, pâtisserie », près de 16% dans la « coiffure » et plus de 13% dans les « ouvrages de bâtiment ».

Un vieillissement qui ne profite pas forcément au développement de l'apprentissage, notamment dans certains secteurs

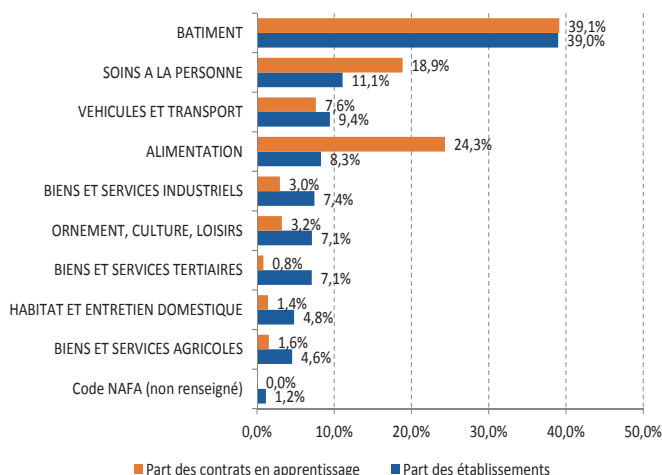
75% des contrats s'exercent dans un établissement dont le dirigeant est âgé de moins de 50 ans, alors que ce type d'établissement représente moins de 66% du tissu artisanal.

A l'inverse, les établissements dont le dirigeant est âgé de plus de 50 ans (34,4% du tissu artisanal) n'accueillent que 25% des contrats d'apprentissage comptabilisés sur le bassin.

Le vieillissement des dirigeants semble s'accompagner d'un plus faible recours à l'apprentissage. Ceci s'ajoute à la tension sur le renouvellement ou le maintien de certaines activités artisanales sur le territoire.

Effectivement, on constate que les catégories d'activités artisanales où la direction est la plus vieillissante (« véhicules et transport », « biens et services industriels » ou encore des « biens et services tertiaires ») accueillent assez peu d'apprentis. Le volume de contrats d'apprentissage dans ces secteurs est assez éloigné de la représentation qu'ont ces activités dans le tissu artisanal du bassin rémois. Ainsi une catégorie comme les « biens et services tertiaires », qui pèse 7,1% du tissu artisanal, n'accueille que 0,8% des contrats d'apprentissage comptabilisés.

Globalement, l'apprentissage apparaît comme un moyen de formation privilégié et attractif dans certains secteurs de l'artisanat, comme le bâtiment. A l'inverse, d'autres secteurs dont la pérennité et le renouvellement sont des enjeux toujours plus prégnants apparaissent moins dynamiques sur ce plan.



LES ENJEUX DE DEMAIN

L'artisanat est un secteur important de l'économie locale de par son poids dans le tissu économique, son rôle dans l'apprentissage, son rôle dans le milieu rural (maintien du dynamisme rural, du lien social pour des personnes seules notamment).

Les enjeux de demain pour l'artisanat sont nombreux.

Dans un premier temps, il s'agit de **maintenir les services de proximité sur le territoire**. Cet enjeu est fondamental, que ce soit pour le maintien d'un niveau de service minimum et d'un lien social en milieu rural ou que ce soit pour le désenclavement des quartiers urbains.

Le maintien de ces activités passe par :

- l'appui aux entreprises existantes,
- la pérennisation dans la création,
- l'aide à la création avec entre autre une offre immobilière adaptée notamment en termes de prix,
- l'aide à la transmission/reprise.

Dans un deuxième temps, il s'agit de **maintenir les savoir-faire spécifiques sur le territoire**. Pour ce faire, l'accueil des jeunes en alternance doit être développé. Ainsi, le maintien des savoir-faire est assuré et un potentiel de futurs repreneurs est créé.